



La politique
Vie, multitude, événement
La déconstruction illibérale du corps politique
selon Agamben, Negri et Badiou

Laurent Giassi

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Introduction

Si on a choisi ici la série conceptuelle *vie-multitude- événement* pour parler de la pensée *du politique*¹ aujourd'hui, c'est parce que chacun de ces termes renvoie à une tentative originale pour refonder le politique après avoir déconstruit les présupposés du *libéralisme* comme philosophie implicite des démocraties modernes. Pourquoi choisir de parler d'auteurs comme Agamben, Badiou ou Negri et non pas de Rawls, Gauchet, Manent lorsqu'on veut parler philosophiquement de politique ? Indépendamment de tout engagement partisan, il s'agit de voir

¹ *Pensée du politique* qu'on distinguera ici de la *pensée politique* au sens de la philosophie politique telle qu'on la trouve dans les ouvrages qui en traitent expressément et dans les institutions où on l'enseigne, comme les Instituts d'études politiques, les centres de recherche universitaires. La pensée du politique et la pensée politique se distinguent aussi de la *politique empirique*, telle qu'elle est pratiquée par les professionnels de la chose politique.

ce qu'a de radical la pensée de ces trois auteurs pour penser une *nouvelle figure du politique* irréductible à ses définitions habituelles. Ce qui nous intéresse ici c'est la *critique illibérale du politique* alors que des auteurs comme Pierre Manent ou Marcel Gauchet permettraient de comprendre la portée d'une critique du politique *au sein du libéralisme*, c'est-à-dire en acceptant les catégories de la démocratie représentative comme forme politique irrécusable². On envisage ici un autre pan de la pensée philosophique du politique : ce qu'on appellera la pensée illibérale du politique plutôt que la pensée antidémocratique qui prêterait le flanc à la polémique plutôt qu'à l'analyse. Depuis Platon, la philosophie entretient des liens tumultueux avec la démocratie, et si la disjonction du politique et de la philosophie n'est pas une simple séparation³, plutôt un dialogue difficile, la particularité des trois penseurs est d'avoir pour point commun la critique de la démocratie et de l'Etat de droit. C'est aller à contre-courant, semble-t-il, que de s'en prendre à eux. De façon claire, leur objectif n'est pas de consolider les démocraties contemporaines en imaginant des dispositifs réformistes destinés à corriger certains défauts, à atténuer certains excès comme le font les « partis de gouvernement » dans les Etats actuels – mais dire qu'ils sont antidémocrates aurait ceci d'équivoque que *l'antidémocratie* est un terme trop vague pour restituer l'intérêt de leur démarche. On parlera donc à leur sujet d'*illibéralisme*⁴ pour qualifier leur projet commun de dépassement des modes de penser du *libéralisme politique* : la philosophie des droits de l'homme et de l'Etat de droit, l'institutionnalisation du libéralisme sous la forme de dispositifs juridico-politiques destinés à faire prévaloir le droit comme système normatif, l'autorégulation des sociétés humaines par une extension de la gouvernance – rien de tout cela ne permet selon ces trois auteurs de donner une pensée exacte du politique, son état (ce qu'il est) et son devenir.

Ce qui rassemble ces trois penseurs est une critique radicale, souvent féroce, du libéralisme comme philosophie spontanée des démocraties occidentales au nom d'une *autre* pensée du politique. A partir de là les voies diffèrent car chacun de ces auteurs a une manière propre de procéder, sans qu'il s'agisse ici de dire laquelle est la meilleure, car ce n'est pas le but de cette présentation. On montrera que cette voie, irréductible à un simple engagement politique, offre une analyse du temps présent en produisant des *concepts opératoires*, destinés à penser ce que le libéralisme ignore ou ne peut pas penser. Il suffit simplement d'ajouter que,

2 Accepter de penser le politique avec les catégories de la démocratie libérale n'implique pas un abandon de la pensée philosophique du politique : cette autolimitation de la pensée n'envisage pas une transgression catégoriale, un dépassement des concepts politiques pour penser la figure présente et à venir du politique. Cela ne fait pas d'auteurs comme Marcel Gauchet ou Pierre Manent des thuriféraires du temps présent ou pour employer une expression d'Alain Badiou des *sujets réactifs* (*Logiques des mondes*, 2006), terme désignant évidemment pour lui les sujets hostiles au potentiel révolutionnaire du temps présent. Du point de vue de Badiou, ces penseurs seraient de parfaits « thermidoriens ».

3 Cette disjonction pure serait illustrée par le cas-limite du philosophe, évoqué par Platon dans la *République*, qui se mettrait à l'abri des affaires publiques en refusant de participer à la vie de la cité, ce qui impliquerait le refus de penser le politique et de participer à la politique.

4 Même une catégorie comme celle d'illibéralisme ne suffit pas à régler tous les problèmes. Carl Schmitt est lui aussi un auteur qu'on taxerait d'illibéral sans qu'il n'y ait absolument rien en commun entre Schmitt et les auteurs envisagés ici pour penser l'au-delà du libéralisme. Il faudrait donc distinguer l'illibéralisme comme *réaction* et l'illibéralisme comme *protestation* : dans le premier cas on reconnaît l'hostilité au monde moderne, lointain héritage de la pensée contre-révolutionnaire, dans le second cas on reconnaît les mouvements de pensée qui sympathisent avec le progressisme révolutionnaire. Même cette distinction est encore bien grossière pour rendre compte des différentes variantes de l'illibéralisme.

comme dans le cas de Carl Schmitt, les pensées radicales du politique sont un défi à relever pour ceux qui estiment que la configuration libérale des démocraties modernes est l'horizon indépassable de notre temps. La malheureuse formule de Sartre qui réduit l'adversaire au statut de « chien »⁵ ne gagne pas à être utilisée contre des auteurs qui s'opposent à la démocratie et au libéralisme au nom d'un néo-communisme⁶, même si la tentation est grande de stigmatiser un penseur qui serait antidémocrate. Le fait que ces auteurs se réclament du *commun* et donc d'une forme de *communisme* ne suffit pas pour les discréditer et rejeter leur pensée à la marge. Même dans ce qu'elle peut avoir de plus contestable, leur pensée du politique est digne d'intérêt, ce qu'on espère montrer ici.

Une fois ces préalables posés, comment éviter de donner l'impression de faire un catalogue d'opinions philosophiques ? Pourquoi cette séquence conceptuelle serait-elle plus *signifiante* que d'autres ? Afin d'éviter tout effet doxographique qui annule l'intérêt d'une pensée, on posera ici un problème qui ne trouvera pas de solution mais produira une série de problèmes particuliers : la refondation illibérale du corps politique suppose une *déconstruction* du corps politique moderne, une dévaluation des procédures formelles du mécanisme politique (le vote, la représentation) et une nouvelle manière de penser l'incorporation du politique. C'est à cette pensée de *l'unification des corps en un corps politique* que contribue chacun des trois auteurs par leur œuvre ouverte au sens d'inachevée⁷. L'ordre thématique choisi – *Vie, multitude, événement* – n'obéit pas au hasard ou, pire, à l'idée d'une « vérité » de la chose politique qui serait mieux présente à la fin mais renvoie à la série de concepts qui naissent dans la destruction du corps politique. Du moins c'est ce que notre présentation essaiera de montrer, sans céder à l'illusion d'une reconstruction téléologiquement orientée.

Comme ligne directrice, on proposera ici de partir de la séquence conceptuelle déconstruite par la séquence *Vie-Multitude- Événement* afin de présenter la cohérence de l'ordre d'exposition : cette séquence sera celle de *l'organisation*, de la *représentation*, de la *domination*. Si *l'organisation* est la schématisation du politique en un corps⁸, la *représentation*

5 On aura reconnu la formule de Sartre : « un anticommuniste est un chien » (*Les communistes et la paix, Les Temps modernes*, 1952-1954).

6 Aucun de ces auteurs ne se réclame du communisme sous sa forme historique, ce pourquoi on pourrait parler à leur sujet de *néo-communisme*. Aujourd'hui dire qu'un penseur est communiste ne veut donc rien dire et n'est bien souvent qu'un argument *ad hominem* visant à associer sa pensée aux horreurs du temps passé. Cela suffit pour jeter l'opprobre dans la sphère de l'opinion publique mais cela ne compte pas philosophiquement, si ce n'est comme effet indirect, « intimidant ». C'est pourquoi on fait le choix de taire tous les écrits polémiques récents d'Alain Badiou dont le style pamphlétaire entraîne des réactions virulentes de la part de ceux qu'il attaque. D'une certaine façon le radicalisme ne récolte que ce qu'il a semé. Le principe d'interprétation ici est différent. Si on estime que la pensée d'un auteur est une erreur ou source d'erreurs, cela suppose au moins la discussion de celle-ci. Ici on se contente de présenter synthétiquement quelques exemples de ce néo-communisme dans la mesure où ce discours néo-communiste est une *pensée du commun* qui développe des concepts qui relèvent d'une exposition philosophique.

7 Il est toujours difficile d'écrire sur des auteurs encore vivants qui peuvent toujours modifier leur œuvre, on se fondera cependant sur leur production passée et la plus récente.

8 Dans la *Critique de la faculté de juger*, Vrin, Paris, 1993, Kant établit dans une note au § 65 qu'il est légitime de parler analogiquement de « l'institution des magistrats [...] et même du corps entier de l'Etat » comme d'une *organisation* (p. 299). – Dans le *Fondement du droit naturel selon les principes de la doctrine de la science*, II^o Partie, *Droit naturel appliqué*, PUF, Paris, 1998, Fichte développe cette remarque en faisant de l'organisation, du « produit organisé de la nature », le schème de la communauté juridique (pp. 219-220).

le redoublement du corps politique effectif et sa concentration en des institutions historiquement spécifiées, la *domination* renvoie aux relations qui s'établissent entre les gouvernants et les gouvernés. De façon très générale, on peut dire que les démocraties libérales reposent sur une *organisation juridico-politique* de la vie des individus, prétendant concilier les droits des individus dans un cadre interactionnel normativement déterminé, le tout formé par les individus n'étant pas un tout transcendant les individus comme dans l'organicisme politique traditionnel. Ensuite la *représentation* renvoie aux différentes procédures en vigueur censées assurer pacifiquement la gouvernance des sociétés modernes, comme le parlementarisme et le droit de vote. Enfin la *domination légitime* fait cercle avec l'organisation politico-juridique, le parlementarisme et le droit de vote en justifiant une obéissance aux représentants de la nation élus démocratiquement. Chacun des trois auteurs contribue à remettre en cause ces trois principes du politique :

1° à la *schématisation* du corps politique comme image totale de l'interaction pacifique entre individus, G. Agamben oppose le présupposé implicite de la *vie nue*, indéterminabilité entre le droit et la vie, ce qui lui permet de faire du camp de concentration la vérité de l'Etat moderne. Agamben procède ainsi à une déschématisation de l'organisation pour régresser à la *vie éternelle*, non schématisable, et à la *communauté qui vient*, distincte de la communauté étatisée.

2° à la *représentation* comme réunification du corps politique menacé par la désagrégation, A. Negri oppose la puissance de la *multitude* comme sujet collectif et décentré : cette vie dont parle Agamben n'est pas à la marge, elle n'est pas seulement un résidu marginal mais elle est un *bios* immanent producteur de soi et du monde. Cette totale immanence de la multitude est incompatible avec la théorie de l'autorisation et de la personne politique, procédure par laquelle la multiplicité des individus s'unifiait et s'engageait à obéir au Souverain. La multitude est ainsi le concept qui déconstruit le concept politique de représentation.

3° à la domination légitime qui boucle le circuit du politique, A. Badiou oppose sa *doctrine de l'événement* qui se veut un dépassement de l'opposition entre l'activisme révolutionnaire⁹ et le relativisme de la philosophie des droits de l'homme qui refoule du présent les forces réactivant les vérités éternelles du politique. La vie n'est pas seulement puissance de la multitude créatrice de soi et d'un nouveau monde mais est en puissance de s'immortaliser par des vérités : sans le rapport à la *vérité inhumaine* (du politique)¹⁰ et à leur transcendance par rapport à la vie, la multitude risque de rester enfermée en elle-même, dans une immanence stérile. En proposant de penser un concept ontologique de la démocratie, Badiou oppose à l'idée de domination légitime la fidélité aux traces d'un événement qui met en échec toute clôture représentationnelle.

Telle est, présentée synthétiquement, l'interprétation de la série que forment ces concepts : comment articuler l'immanence de la vie à ce qui la transcende dans le cas du politique, généralement pensé comme une superstructure (l'Etat) nécessaire selon le principe de

9 Comme le montre la *Critique de la raison dialectique* de Sartre où la philosophie de la Révolution débouche dans une phénoménologie de la conscience collective historique qui confond le Sujet du politique avec le sujet de l'action (la praxis). On se rapportera aux réserves émises par Badiou dans son *Petit panthéon portatif*, La Fabrique, Paris, 2008, Jean-Paul Sartre, p. 40.

10 Il y a en effet plusieurs vérités selon Badiou comme on le verra.

subsidiarité pour faire face aux défauts et aux imperfections de la société civile. Déconstruire le corps politique selon ces trois auteurs est une manière de mettre fin à la confusion entre le politique et l'étatique et de penser les modalités d'une société politique désétatisée¹¹.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

¹¹ C'est Schmitt qui dans son article de 1927, *La notion de politique*, refusait l'identité du politique et de l'étatique mais avec nos trois auteurs le refus de cette identification se fait au nom d'un concept alternatif du politique dans un mouvement de pensée aussi bien antilibéral qu'antischmittien.